

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	56 [i.e. 57] (1986)
Heft:	6: Le nouveau visage de la formation professionnelle
Artikel:	Enseignement professionnel : une remise en cause permanente
Autor:	Schindelholz, Roger
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824207

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enseignement professionnel : une remise en cause permanente

par Roger SCHINDELHOLZ,
directeur de l'Ecole professionnelle commerciale de Delémont

Ce qui est valable pour l'enseignement obligatoire l'est d'autant plus pour l'enseignement professionnel. On parle en effet beaucoup, depuis le début de la crise économique, de mutation industrielle, de restructuration des entreprises, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'esprit d'entreprise, etc... L'expérience quotidienne montre que ce ne sont pas de simples slogans à la mode, mais qu'il s'agit d'une réalité que vivent dououreusement les entrepreneurs et leur personnel.

En matière de formation professionnelle, l'adaptation s'est faite de manière relativement satisfaisante. L'informatique fait partie des programmes d'enseignement. En matière de formation commerciale, les nouvelles techniques sont enseignées, qu'il s'agisse du traitement de textes ou de toutes les exigences de la bureautique. Les écoles professionnelles (artisanat et commerce) ont en grande majorité compris que leur mission dépassait la simple formation jusqu'au certificat fédéral de capacité et elles ont investi dans le perfectionnement professionnel, le recyclage, l'éducation permanente, seules conditions de la survie de nos entreprises. Cela suppose également une refonte de l'ensemble de notre système éducatif... mais c'est là un sujet qui dépasse notre propos !

Les exigences de la pratique

On sait d'autre part que les entreprises, pour survivre, doivent compresser leurs

charges indirectes et, parmi celles-ci, le coût du personnel administratif. L'informatique et la bureautique les y aident. Un employé de commerce, qu'il soit comptable ou secrétaire, doit aujourd'hui avoir des connaissances qui vont au-delà de celles acquises pendant son apprentissage. Outre les connaissances techniques (informatique, techniques du bureau, marketing...) et linguistiques (au moins une seconde langue étrangère à fond), les jeunes doivent posséder une mentalité ouverte au perfectionnement, à la découverte d'autres horizons, d'autres expériences et aussi à l'esprit d'entreprise. C'est là une tâche importante de l'école professionnelle, de ses enseignants et des directions.

Double perfectionnement des enseignants

Ces exigences nouvelles modifient la conception de l'enseignement lui-même et cela aussi bien pour les écoles artisanales, commerciales et de commerce que pour les maîtres techniques, de langues ou de branches dites générales. Il ne s'agit pas uniquement du perfectionnement professionnel. En effet, sous l'égide de l'OFIAMT et des associations professionnelles, les enseignants suivent régulièrement des cours de perfectionnement qui, de plus en plus, les mettent en contact avec les réalités de la vie économique. En général, les enseignants apprécient ces cours et y participent activement. Il s'agit aussi de con-

vaincre tous les enseignants des nouvelles exigences de la pratique et de la nécessité absolue de faire entrer dans les esprits de leurs élèves le souci d'un perfectionnement permanent, le besoin d'une mobilité professionnelle, l'aspect « naturel » du recyclage constant.

Pour atteindre ce double objectif, des contacts beaucoup plus réguliers entre praticiens de l'industrie et enseignants sont indispensables. Les enseignants que nous sommes vivons et travaillons encore trop en vase clos, sans souci des réalités que vivent et qui attendent nos élèves. Des contacts et des rencontres entre enseignants professionnels et entrepreneurs – à tous les niveaux – doivent être institués de manière constante. Des stages dans les entreprises devraient être organisés pour les enseignants permanents des disciplines techniques (mécanique, électricité, dessin technique, etc...), ce qui semble évident, mais aussi pour les généralistes et les maîtres de langues. Un enseignant de comptabilité qui n'a jamais vu une application informatique, un professeur de correspondance française, allemande ou anglaise qui n'a jamais vécu la réalité de l'entreprise ne peut être efficace en permanence. L'évolution imposée par la concurrence et le marché du travail doit également être ressentie dans l'enseignement professionnel.

Nous devons profiter de l'actuelle disponibilité des praticiens; durant la grande surchauffe, il n'avaient pas le temps; pendant la grande crise, ils avaient d'autres soucis. Actuellement, pendant cette période « neutre », les entrepreneurs sont disponibles et conscients de l'importance de cette collaboration.

Si des voix s'élèvent de plus en plus pour que l'Université se préoccupe davantage des besoins du monde économique, à

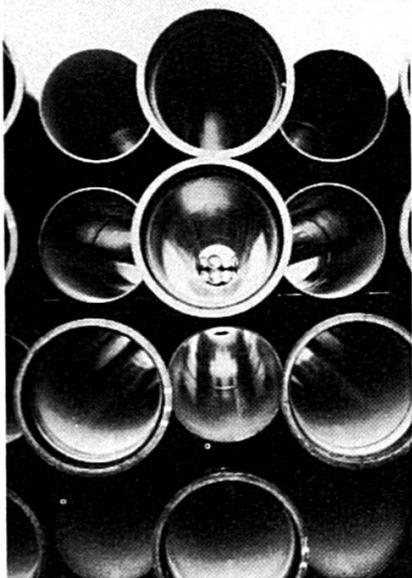
plus juste titre encore doit-on veiller à ce que nos écoles professionnelles ne perdent pas ce contact. Elles doivent au contraire être à l'avant-garde.

Une nouvelle nécessité : l'adéquation à la demande

Trop souvent, on reproche aux écoles professionnelles et aux responsables de l'orientation professionnelle et scolaire de ne pas se soucier des besoins de l'industrie et du commerce, ni du problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Ce reproche touche surtout les écoles formant des employés de commerce, compte tenu du taux de chômage que connaissent ces professions (23 % du total des chômeurs).

On constate en effet qu'un grand nombre de jeunes trouvent des places d'apprentissage, mais qu'ils ont, une fois leur apprentissage terminé, des difficultés à trouver une place de travail. On peut discerner bien sûr plusieurs causes à cette inadéquation, d'ailleurs provisoire compte tenu des effets de la dénatalité et du rééquilibrage automatique. L'inadéquation peut provenir bien sûr de causes structurelles (suppression de places par suite de l'informatisation du travail, crise économique de certains secteurs), mais aussi de causes psychologiques ou sociologiques, ainsi la déconsidération qui entoure certaines professions et le prestige des professions « à col blanc ». Nous sommes quant à nous convaincus que l'approfondissement des connaissances professionnelles des demandeurs d'emploi peut corriger les effets de cette inadéquation. Enfin, ajoutons que, pour les professions du bureau, des raisons historiques expliquent l'inadéquation actuelle. Pendant de nombreuses années, nos écoles ne pouvaient satisfaire la demande en employés du tertiaire des entreprises, des services et de l'administration en général. Actuellement, les en-

Von Roll dans le Jura



Tuyaux



Fonte



Manutention

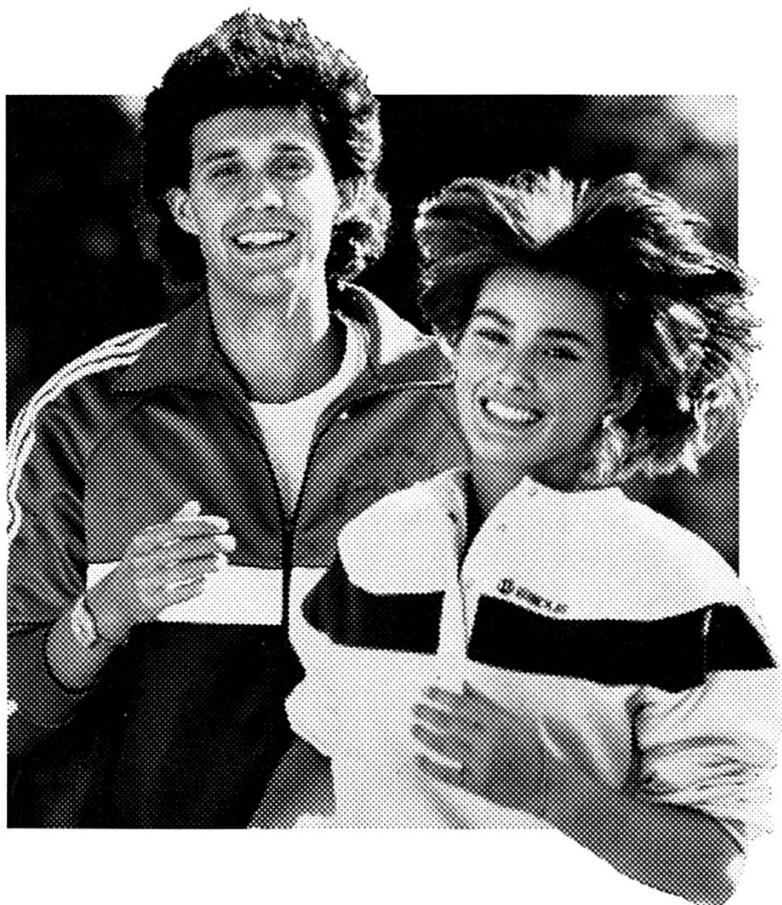
Von Roll SA
Département tuyaux
2763 Choindez

Von Roll SA
Département machines et manutention
et département produits en fonte
2800 Delémont

Pour tous les jeunes avides d'indépendance:

le compte de démarrage UBS

compte salaire-épargne «Jeunesse»



Succursale de Porrentruy
Rue du 23-Juin 8
066 65 12 41





La maîtrise des langues étrangères devient une nécessité.

treprises ont en abondance un personnel parfois mal préparé (toutes les formations et parfois aucune formation permettaient l'accès à des postes agréables et bien rémunérés). Cette époque est bien révolue, mais certains effets s'en font encore sentir.

En guise de conclusion

Le caractère structurel de la crise actuelle et l'obligation de restructuration de nos entreprises obligent tous les partenaires économiques et pédagogiques à un effort dont dépendra la prospérité de demain. Tous les partenaires tertiaires du secteur productif (par «tertiaire» nous entendons ici non seulement les services administratifs des entreprises, mais également toutes les entreprises de services, l'administration et les écoles professionnelles) devront faire un

très grand travail d'adaptation dans la formation des enseignants. Le coût excessif du «tertiaire» helvétique risque de peser lourd prochainement dans la balance concurrentielle. Au même titre qu'il est ruineux de vouloir soutenir une entreprise défaillante, il est périlleux pour une société d'entretenir des tertiaires qui n'auront pas saisi les exigences de ce que Toffler appelle la «troisième vague».

Nos propos ne se veulent pas pessimistes, mais réalistes. Ils ne sont pas une critique, mais une mise en garde et un encouragement à une prise de conscience à laquelle chacun d'entre nous, sans exception (et cela est valable pour l'auteur de ces lignes) doit s'astreindre.

R. S.